



POLITIQUE DES PÔLES

Fusion des pôles Terralia et PASS

Lors de leur assemblée générale les 1er et 2 juillet 2019, les adhérents des pôles Terralia et PASS ont acté la fusion des deux pôles qui donne naissance au pôle Européen Innovation Alimentation Bien-Etre Naturalité.

Mis en ligne le 15 juillet 2019

Le nouveau pôle en chiffres

- > Plus de 450 adhérents :
 - Entreprises,
 - Organismes de recherche et de formation.
- > Plus de 5 000 chercheurs académiques,
- > Un conseil d'administration de 50 personnalités expertes dans leurs métiers respectifs qui pilotera la stratégie du nouveau pôle,
- > Un bureau de 16 personnes qui mettra en œuvre cette stratégie,
- > Une équipe expérimentée de 20 personnes qui mettra en œuvre les actions du pôle et les services aux entreprises,
- > Une présence sur les régions Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie (pour partie ex Languedoc-Roussillon) avec 3 implantations territoriales :
 - Avignon,
 - Grasse,
 - Lyon.

Les ambitions du pôle

- > Grandir et animer un écosystème de plus de 600 membres en 2022,
- > Faire bénéficier ses membres des outils développés par ses partenaires publics (Etat, Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie) pour accompagner le développement économique des entreprises innovantes sur l'ensemble de son territoire,
- > Ouvrir de nouvelles implantations pour être au plus près des membres et partenaires,
- > Avec déjà 27 projets européens labellisés durant la phase III (2013-2018), accroître fortement sa visibilité auprès de ses partenaires et renforcer sa présence et ses activités au sein des principales Smart Specialisation Platforms et des associations européennes dédiées à son domaine.

@ CONTACTS

